



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	2
Date de convocation	12/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin, 18 heures,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY

2023-07

Étaient présents : Madame Agnès ROBIN, Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT, Henri SERRE.

Excusés : M LAMBERT Éric représenté par GIRAUD Bernard et Mme Marie-Laure LEUILLET représenté par Henri SERRE

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

Objet : Compte Administratif 2022

Monsieur le Président présente le compte administratif 2022 du SIAAC.

Monsieur le Président quitte l'assemblée et M SAVY assure la présentation du Compte administratif.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 12 POUR :

-APPROUVE le compte administratif 2022 du SIAAC :

SECTION INVESTISSEMENT	
Total 2022 dépenses d'investissement	283 811,37 €
Total 2022 recettes d'investissement	281 255,72 €
Solde d'exécution de l'exercice	- 2 555,65 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	696 764,86 €
Total à affecter de la section d'investissement au 31/12/2022	682 509,21 €
RAR dépenses d'investissement	11 700,00 €
RAR recettes d'investissement	- €
Reste à réaliser au 31/12/2022	- 11 700,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total 2022 dépenses de fonctionnement	422 753,80 €
Total 2022 recettes de fonctionnement	438 982,94 €
Résultat de l'exercice 2022	16 229,14 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	- 103 628,08 €
Total à affecter de la section de fonctionnement au 31/12/2022	- 87 398,94 €

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 26/06/2023
Et de sa publication le 26/06/2023

Le Président
François Buffeteau

